



L'AFD ET

le renforcement de capacités



6 agents

dédiés intégralement

100

maîtrises d'ouvrage
appuyées en 2020

13 projets

expérimentés en continuum
avec Expertise France

L'AFD ne se positionne plus aujourd'hui comme un simple « financeur du développement », mais tend à renforcer de manière plus structurelle ses partenaires. Dotés d'une expertise interne en matière de renforcement des capacités, nous soutenons ces derniers dans leurs dynamiques de changement afin qu'ils aient les moyens, à tous les niveaux, d'assurer leur propre développement à long terme.

#MondeEnCommun

UN CONTINUUM ACTEURS, CHANGEMENTS, CAPACITÉS : accompagner dans la durée

L'AFD accompagne les Maîtrises d'ouvrage pour :

1

Co-construire des projets d'investissement robustes

Les projets financés par l'AFD sont mis en œuvre par nos partenaires locaux selon leurs procédures nationales. Pour renforcer le leadership des porteurs de projets que l'AFD finance, nous accordons une attention particulière à les accompagner et à faciliter la co-construction des projets, en impliquant les services internes et l'ensemble des parties prenantes. Une ingénierie mêlant intelligence collective et construction de consensus permet d'obtenir une meilleure qualité des projets préparés. Les résultats visés sont : une stratégie du projet solide, un mode opératoire choisi et objectivé pour le projet et pour le bon développement de l'organisation, un bon dimensionnement des assistances techniques accompagnant l'exécution des opérations.

2

Lancer et piloter des transformations organisationnelles

L'amélioration de la performance des partenaires, condition sine qua non d'un développement durable, est une composante à part entière du mandat de l'AFD.

Les demandes des maîtrises d'ouvrage (MOA) pour être, au plan interne de leur organisation, plus agiles, plus performantes, plus « orientées ODD » et plus innovantes sont croissantes. Il s'agit de créer un espace de dialogue et de production sur leur stratégie, le fonctionnement interne et leur performance globale ; de les accompagner à identifier les conditions favorables et les résistances au changement, les appuyer à formaliser une trajectoire d'évolution ; et de penser l'opérationnalisation de cette stratégie de conduite du changement, petits pas comme grands chantiers organisationnels.

3

Réformer ou créer une politique publique

Le Groupe mène un dialogue de politique publique avec ses partenaires qui mènera à la mise en place d'une politique publique ou d'une réforme. L'appui sur une politique sectorielle existante ou à créer au sein d'un champ d'intérêt général permet de faciliter la co-construction d'une matrice qui reprend, sous la forme d'indicateurs, les intrants, processus, produits, résultats et impacts attendus. L'assistance technique sécurise la mise en œuvre des réformes et alimente le dialogue de politique publique sur 4 à 5 ans et permet de soutenir la mobilisation d'autres parties prenantes telles que la société civile, les milieux académiques.

Les experts mobilisés accompagnent aussi le porteur de la politique à assurer des missions d'animation de sa politique, d'expérimentation et de renforcement de capacités au niveau central et déconcentré.

L'AFD possède une cellule spécialisée exclusivement dédiée aux questions du développement organisationnel, de l'accompagnement au changement et au développement des capacités des porteurs de projet et de leurs parties prenantes. La cellule a une action transversal d'appui, d'accompagnement, d'expérimentation et de capitalisation. La cellule d'appui CAP est au service des Maîtrises d'ouvrage :

- Pour animer des dynamiques d'intelligence collective
- Pour dimensionner des feuilles de route transformationnelle pour une organisation
- Pour accompagner à dessiner des trajectoires intégrant les Objectifs de Développement durable
- Pour appuyer au lancement et suivi d'assistances techniques
- Pour capitaliser, former et communiquer des savoir-faire
- Pour expérimenter des démarches et outils en lien étroit avec Expertise France et Proparco.

Les outils du renforcement de capacités

En utilisant des méthodes d'intelligence collective, le renforcement de capacité peut prendre diverses formes, en fonction des besoins exprimés. La clé du succès réside entre autre dans la capacité à combiner différents modes afin d'y répondre de manière précise et efficace.

Il peut s'agir notamment pour les porteurs de projet :

- D'accompagnement technique au montage d'opération de financement
- D'assistance technique résidente ou perlée accompagnant la mise en œuvre
- De conseils et techniques de coaching sur des besoins ciblés
- D'échanges de pairs à pairs qui permettent de faire des retours sur expérience
- De formations-actions



Le renforcement de capacités : qu'est-ce que c'est exactement ?

Le renforcement de capacités est défini par la FAO comme « le processus par lequel les individus, les organisations et la collectivité dans son ensemble libèrent, créent, renforcent, adaptent et préservent, au fil des ans, leurs capacités, c'est-à-dire leur aptitude à gérer leurs affaires avec succès. »

En clair, il s'agit non plus de faire à la place de, mais de transmettre des savoirs et/ou de créer ensemble de nouvelles dynamiques afin que les pays soient en mesure d'assurer leur propre développement à long terme.

Le renforcement de capacité intervient à trois niveaux : les individus (compétences personnelles), les organisations (outils/systèmes, gouvernance/management) et le secteur (réseaux, interactions entre les organisations etc.). L'enjeu est donc d'améliorer les compétences individuelles mais aussi les interactions et l'organisation intra et inter structures.

Le groupe Agence française de développement (AFD) met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'AFD, en charge du financement du secteur public et des ONG, de Proparco, pour le financement du secteur privé, et bientôt d'Expertise France, agence de coopération technique, il finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus cohérent et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.



AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
5 rue Roland Barthes – 75 598 Paris Cedex 12
T. + 33 1 53 44 31 31 – F. + 33 1 44 87 99 39

 afd.fr
 [afd_France](https://www.instagram.com/afd_France)
 [facebook.com/AFDOfficiel](https://www.facebook.com/AFDOfficiel)
 twitter.com/AFD_France
#MondeEnCommun